



## ATELIER THÉMATIQUE

# La protection sociale du travailleur indépendant



## Publics

- ▶ Porteur de projet de création-reprise d'entreprise



## Durée

- ▶ 2 heures (9h à 11h)



## Tarif

- ▶ Offert par la CCI de la Meuse à tous les créateurs-repreneurs d'entreprise



## Calendrier

- ▶ **BAR LE DUC**  
(6 rue Antoine Durenne)
  - 16 mars 2018
  - 07 septembre 2018
- ▶ **VERDUN**  
(30 avenue de Douaumont)
  - 08 juin 2018
  - 07 décembre 2018



## Inscription obligatoire

- ▶ **BAR LE DUC**  
Maxime CHAOMLEFFEL  
03 29 76 83 04  
m.chaomleffel@meuse.cci.fr
- ▶ **VERDUN**  
Christophe ZUG  
03 54 64 50 05  
c.zug@meuse.cci.fr



## Objectifs

- ▶ Le statut de l'indépendant.
- ▶ Connaître ses prestations et s'assurer une protection sociale efficace.
- ▶ Maîtriser le fonctionnement des cotisations.



## Programme

- ▶ Comprendre le statut d'indépendant
  - Vos interlocuteurs et leurs missions (Sécurité Sociale des Indépendants, organismes conventionnés)
  - Qui relève de la Sécurité Sociale des Indépendants ?
  - Différences entre le statut de Travailleur Non Salarié (TNS) et le statut salarié
  - Conséquences du choix de statut juridique sur les cotisations
  - Fonctionnement de l'affiliation
  - Choix de la caisse maladie
- ▶ Connaître ses prestations et s'assurer une protection sociale efficace
  - Qui est couvert ?
  - Les prestations
  - Le fonctionnement
  - Mes revenus en cas d'arrêt de travail
  - Le cas de l'invalidité
  - Le cas du décès
  - Le congé de maternité
  - Le congé de paternité
  - Comment s'assurer une protection efficace (couvrir la perte de revenus, les avantages fiscaux)
- ▶ Maîtriser le fonctionnement des cotisations
  - Le micro-entrepreneur
  - Le régime réel (artisans, commerçants, professions libérales)
  - Les organismes conventionnés



## Intervenants

- ▶ Conseillers experts de la CCI
- ▶ Professionnels et partenaires de la création-reprise d'entreprise de votre territoire



CCI Entreprendre